

# CAP Métiers de la coiffure

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
RNCP 34670 Date d'enregistrement de la certification 05 juin 2019  
Fiche ROME D1202 - Coiffure

## Formation au sein de l'Unité de Formation par Apprentissage à Mayenne

- **Durée**  
2 ans en apprentissage  
De septembre N à juin N+2  
1<sup>ère</sup> année : 434 heures  
2<sup>ème</sup> année : 406 heures  
Temps en entreprise :  
Voir calendriers d'alternance
- **Rythme de l'alternance**  
3 jours tous les 15 jours à l'UFA Don Bosco
- **Public**  
Tout public de 15 à 30 ans  
RQTH : pas de limite d'âge
- **Modalité de la Formation**  
Présentiel
- **Validation de la Formation**  
Session juin N+2  
Evaluation sous forme ponctuelle
- **Prix**  
Financement OPCO
- **Voir nos CGV sur le site internet**

- **Processus d'inscription**  
Entretien individuel ou Réunion d'information collective  
Test de positionnement  
Dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet Don Bosco
- **Délai d'accès**  
Fin juillet année N
- **Accessibilité aux PSH**  
En amont du parcours, un rendez-vous sera organisé avec le référent Handicap en vue de formaliser les besoins et organiser le parcours
- **Référent Handicap**  
Isabelle GUILLOIS  
[cfp.i.guillois@dbosco.fr](mailto:cfp.i.guillois@dbosco.fr)
- **Résultats\***  
Taux de réussite aux examens : Premiers résultats en juin 2025  
Taux d'insertion :  
Taux de satisfaction :  
Taux d'abandon :

\*sources et méthode de calcul  
Calculés par l'UFA et consultables  
sur le site du CFA EC53  
<https://www.lhf53.eu/index.php/presentation-du-cfa-ec-5>

### • Prérequis

- Avoir minimum 15 ans
- Avoir terminé son parcours de 3ème

### • Objectifs avec aptitude et compétences

Acquérir les compétences techniques solides et des compétences en matière de relation client

### • Activités visées

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un professionnel qualifié dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- l'accueil de la clientèle ;
- le conseil et la vente de service et de produits.

Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise

### • Programme (blocs)

- **UP1 - Réaliser des prestations de coiffure**
  - Élaborer un diagnostic
  - Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
  - Réaliser des techniques de base de coiffure - Coupe (femme, homme) - Couleur (coloration\* et effet de couleur\*) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable\* par enroulage, coiffage) \*Exécuter sans concevoir
- **UP2 - Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise**
  - Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
  - Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
  - Contribuer à l'activité de l'entreprise
- **UG1 - Français**
  - Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) ; Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F)
  - Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
  - Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
  - Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)
- **UG1 - Histoire-géographie et Enseignement moral et civique**
  - Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
  - S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
  - Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
  - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
  - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)
- **UG2 - Mathématiques – Physique-chimie**
  - Rechercher, extraire et organiser l'information
  - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
  - Expérimenter, utiliser une simulation
  - Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
  - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés
- **UG3 - Education physique et sportive**
- **UG4 - Langues vivantes**

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 du CECRL, les compétences du candidat à :

  - Comprendre la langue orale, un document écrit ; S'exprimer à l'écrit ; S'exprimer à l'oral en continu ; Interagir à l'oral
  - dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle
- **UF - Bloc facultatif : Arts appliqués et cultures artistiques**

Responsable de Centre  
Isabelle GUILLOIS  
[cfp.i.guillois@dbosco.fr](mailto:cfp.i.guillois@dbosco.fr)  
Accueil UFA Don Bosco  
02 43 30 47 30



## Secteurs d'Activité

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :

- tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- secteur du spectacle et de la mode ;
- établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

## Types d'emplois

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce les fonctions de :

- Coiffeur/Coiffeuse **Code(s) ROME** : D1202 - Coiffure

## Moyens Techniques

1 Salle informatique équipée d'un vidéoprojecteur et de 10 PC fixes et 5 PC portables MS office 2013 sous Windows 10 – Classroom – Teams – adresse mail individuelle Don Bosco (52 m2)

1 espace pédagogique composé de 15 coiffeuses, 8 bacs de lavage, un espace vente, un espace salle de lancement (173 m2)

Centre de documentation et d'information au lycée don bosco

## Moyens Pédagogiques

Apports théoriques - exercices pratiques – examen blanc en 2<sup>ème</sup> année - Suivi et évaluations en centre de formation et entreprise – conseils de classe – entretiens individuels

Equipe pédagogique composée de formateurs et d'enseignants

Ressources pédagogiques mises à disposition sur Classroom

## Méthodes Mobilisées

Présentiel (distanciel possible si confinement)

Travail de groupes, accompagnement individuel, coaching groupe, ateliers Bien-être

## Modalité de la Formation

Alternance (voir calendrier)

3 jours en centre tous les 15 jours

## Certification (Totale ou Partielle)

UP1 - EP1 Techniques de coiffure – Coefficient 14 - Mode ponctuel pratique et écrit - durée 6h45 dont 1h pour l'évaluation PSE

UP2 - EP2 Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise – Coefficient 3 – Mode ponctuel oral – durée 0h20mn

UG1 - EG1 Français Histoire géographie – Enseignement moral et civique – Coefficient 3 - Ponctuel écrit et oral – durée 2h15

UG2 - EG2 Mathématiques Physiques et Chimie – Coefficient 2 – Ponctuel écrit – durée 2h

UG3 - EG3 Education Physique et Sportive – Coefficient 1 – Ponctuel

UG4 - EG4 Langue vivante – Coefficient 1 – Ponctuel oral – Durée 0h20mn

UF - EF – Epreuve facultative d'arts appliqués et cultures artistiques – Coefficient 1 – Ponctuel écrit et pratique – Durée 1h30

## Modalités d'Evaluation de la Formation

Le candidat est soumis à 1 mode d'évaluation :

- Les épreuves ponctuelles d'une même session, à l'issue de sa formation

Session : JUIN N+2

## Financement de la Formation

Le financement est pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil de l'apprenti(e)

## Poursuite et Perspectives d'Evolution

Le (la) titulaire du diplôme du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit de s'insérer professionnellement dans des emplois de niveau 3 (ex niveau V), soit de poursuivre une formation :

Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleurs

Baccalauréat Professionnel Coiffure - Brevet Professionnel Coiffure – Niveau 4

EEA : encadrant d'entreprise artisanale (possible après CAP après 5 ans d'expérience professionnelle)

BTS Métiers de la coiffure ou Brevet de Maîtrise Coiffure – niveau 5

Article R121-3 du Code de l'artisanat : possibilité d'ouvrir son salon de coiffure avec le CAP coiffure avec 3 ans d'expériences professionnelles

Au cours de sa carrière, il (elle) peut se spécialiser et obtenir une qualification lui permettant de compléter sa formation.